

Afrique du Sud

A. Progrès dans la mise en œuvre du standard minimum

L'Afrique du Sud compte 79 conventions fiscales en vigueur, comme l'indique sa réponse au questionnaire d'examen par les pairs. Aucune de ces conventions n'est conforme au standard minimum.

L'Afrique du Sud a signé l'IM en 2017. Les conventions qui seront modifiées par l'IM deviendront conformes au standard minimum une fois que les dispositions de l'IM auront pris effet. L'Afrique du Sud n'a pas notifié sa convention avec l'Allemagne, Grenade, la Sierra Leone et la Zambie. Aussi, à ce stade, ces conventions ne seront pas modifiées par l'IM.

L'Afrique du Sud a indiqué dans sa réponse au questionnaire d'examen par les pairs avoir pris des mesures (autres qu'au titre de l'IM) afin de mettre en œuvre le standard minimum dans ses conventions avec l'Allemagne, le Malawi* et la Zambie.

L'Afrique du Sud met en œuvre le standard minimum par l'inclusion de la déclaration du préambule et de la règle COP¹.

B. Conclusion

L'Afrique du Sud développe présentement, en consultation avec le Secrétariat, un plan de mise en œuvre du standard minimum dans ses conventions avec Grenade et la Sierra Leone.

Recommandation

Il est recommandé que l'Afrique du Sud prenne les mesures nécessaires afin que l'IM prenne effet au regard de ses conventions fiscales notifiées aux fins de l'IM, car ces conventions ne seront modifiées par l'IM (et ne deviendront conformes au standard minimum) qu'une fois que les dispositions de l'IM auront pris effet.

Synthèse de la réponse de la juridiction — Afrique du Sud

	1. Partenaires conventionnels	2. Conformité avec le standard	3. Signature d'un instrument de mise en conformité	4. Recours à la disposition relative au standard minimum
1	Algérie*	Non	Non	COP
2	Allemagne	Non	Non	COP
3	Arabie saoudite	Non	Oui, IM	COP
4	Australie	Non	Oui, IM	COP
5	Autriche	Non	Oui, IM	COP
6	Bélarus	Non	Non	COP
7	Belgique	Non	Oui, IM	COP
8	Botswana	Non	Non	COP

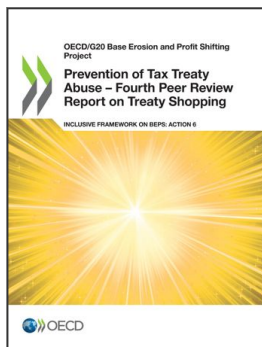
¹ Pour ses conventions notifiées aux fins de l'IM, l'Afrique du Sud choisit d'appliquer la disposition de la déclaration du préambule (article 6 de l'IM) et la règle COP (article 7 de l'IM).

9	Brésil	Non	Non	COP
10	Bulgarie	Non	Oui, IM	COP
11	Cameroun	Non	Oui, IM	COP
12	Canada	Non	Oui, IM	COP
13	Chili	Non	Oui, IM	COP
14	Chine (République populaire de)	Non	Oui, IM	COP
15	Chypre*	Non	Oui, IM	COP
16	Corée	Non	Oui, IM	COP
17	Croatie	Non	Oui, IM	COP
18	Danemark	Non	Oui, IM	COP
19	Égypte	Non	Oui, IM	COP
20	Émirats arabes unis	Non	Oui, IM	COP
21	Espagne	Non	Oui, IM	COP
22	Eswatini	Non	Non	COP
23	États-Unis	Non	Non	LOB dans la CDI
24	Éthiopie*	Non	Non	COP
25	Fédération de Russie	Non	Oui, IM	COP
26	Finlande	Non	Oui, IM	COP
27	France	Non	Oui, IM	COP
28	Ghana*	Non	Non	COP
29	Grèce	Non	Oui, IM	COP
30	Hong Kong (Chine)	Non	Oui, IM	COP
31	Hongrie	Non	Oui, IM	COP
32	Inde	Non	Oui, IM	COP
33	Indonésie	Non	Oui, IM	COP
34	Iran*	Non	Non	COP
35	Irlande	Non	Oui, IM	COP
36	Israël	Non	Oui, IM	COP
37	Italie	Non	Oui, IM	COP
38	Japon	Non	Oui, IM	COP
39	Kenya	Non	Oui, IM	COP
40	Koweït*	Non	Oui, IM	COP
41	Lesotho*	Non	Non	COP
42	Luxembourg	Non	Oui, IM	COP
43	Malaisie	Non	Oui, IM	COP
44	Malawi*	Non	Non	COP
45	Malte	Non	Oui, IM	COP
46	Maurice	Non	Oui, IM	COP
47	Mexique	Non	Oui, IM	COP
48	Mozambique*	Non	Non	COP
49	Namibie	Non	Non	COP
50	Nigéria	Non	Oui, IM	COP
51	Norvège	Non	Oui, IM	COP
52	Nouvelle-Zélande	Non	Oui, IM	COP
53	Oman	Non	Oui, IM	COP
54	Ouganda*	Non	Non	COP
55	Pakistan	Non	Oui, IM	COP
56	Pays-Bas	Non	Oui, IM	COP
57	Pologne	Non	Oui, IM	COP
58	Portugal	Non	Oui, IM	COP
59	Qatar	Non	Oui, IM	COP
60	République démocratique du Congo	Non	Non	COP
61	République slovaque	Non	Oui, IM	COP

62	République tchèque	Non	Oui, IM	COP
63	Roumanie	Non	Oui, IM	COP
64	Royaume-Uni	Non	Oui, IM	COP
65	Rwanda*	Non	Non	COP
66	Seychelles	Non	Oui, IM	COP
67	Singapour	Non	Oui, IM	COP
68	Suède	Non	Oui, IM	COP
69	Suisse	Non	Oui, IM	COP
70	Taipei chinois*	Non	Non	COP
71	Tanzanie*	Non	Non	COP
72	Thaïlande	Non	Non	COP
73	Tunisie	Non	Oui, IM	COP
74	Turquie	Non	Oui, IM	COP
75	Ukraine	Non	Oui, IM	COP
76	Zambie	Non	Non	COP
77	Zimbabwe*	Non	Non	COP

Autres conventions

	1. Partenaires conventionnels	2. Membre du Cadre inclusif
1	Grenade	Oui
2	Sierra Leone	Oui



Extrait de :

Prevention of Tax Treaty Abuse – Fourth Peer Review Report on Treaty Shopping

Inclusive Framework on BEPS: Action 6

Accéder à cette publication :

<https://doi.org/10.1787/3dc05e6a-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2022), « Afrique du Sud », dans *Prevention of Tax Treaty Abuse – Fourth Peer Review Report on Treaty Shopping : Inclusive Framework on BEPS: Action 6*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/8d0d9c9a-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région. Des extraits de publications sont susceptibles de faire l'objet d'avertissements supplémentaires, qui sont inclus dans la version complète de la publication, disponible sous le lien fourni à cet effet.

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes :

<http://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation>.